

Monsieur Denis DUGELAY Mairie – Le Village 05130 SIGOYER

Objet: Avis du Syndicat mixte du SCoT sur la modification N°1 du PLU

Monsieur le Maire,

Suite à la réception du projet de modification n°1 de votre PLU approuvé et après étude de votre dossier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations émises par le Syndicat mixte.

- ⇒ Le Syndicat mixte se félicite que ce type de projets communaux puisse aboutir.
- ⇒ Il rappelle toutefois que la Loi Climat et Résilience définit que le potentiel foncier pour la période 2021-2031 est établie par rapport à la décennie précédente. Il sera en outre déterminé en fonction de l'armature future du SCoT dans le cadre de la Révision. Les surfaces construites sur la décennie actuelle seront comptabilisées dans ce potentiel.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Benoît ROUSTANG,
Président